

Chères vigneronnes,
Chers vigneron,

Vous trouverez ci-après une enquête sur nos pratiques viticoles pour la campagne 2019 avec les modalités d'exécution.

Celle-ci est d'une importance capitale ! Elle nous servira de réel état des lieux en Bourgogne.

Nous menons ce travail en collaboration étroite avec **les Chambres Départementales d'agriculture, Bio Bourgogne, la Fédération des Caves Coopératives Bourgogne-Jura et le BIVB.**

Cette enquête est donc commune et identique pour tous les organismes et ne vous sera demandée qu'une et unique fois ! Je vous remercie donc d'y répondre massivement afin d'étayer et de montrer notre professionnalisme.

Pour cela, nous vous invitons à remplir l'enquête des pratiques en ligne AVANT MARDI 12 NOVEMBRE 2019 en cliquant sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScdglm_5l6qHT_laFr8gFUJVTNBPS5qY_e7nk3TjRSlyMSKg0A/viewform?usp=sf_link

et à envoyer votre calendrier de traitement par retour de ce mail

Vous trouverez ci-dessous quelques informations complémentaires.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Anaïs CHEMARIN par mail à a.chemarin@cavb.fr ou par téléphone au 06 40 19 60 48.

Thiébaud Huber
Président de la CAVB



ENQUÊTE

Remplissez l'enquête des pratiques en ligne avant le 12/11/2019 ou remplissez le formulaire papier en pièce jointe.

Le temps de réponse est environ de 10 minutes. Avant de commencer, préparez votre numéro CVI.

CALENDRIER DE TRAITEMENTS

Utilisez le modèle ci-joint (word ou excel) ou envoyez directement votre calendrier au format en répondant à ce mail avant le 12/11/2019.

Si vous avez déjà envoyé votre calendrier à la Chambre ou Bio Bourgogne cette année, il est inutile de le renvoyer.

Si vous souhaitez un retour individuel sur l'analyse de votre calendrier, n'hésitez pas à contacter directement votre conseiller technique habituel.

POSSIBILITE DE REPONSE/ENVOI PAPIER

Les retours par mails sont préférés. Toutefois, nous acceptons les retours papier à envoyer par courrier à : CAVB 132 Route de Dijon 21200 BEAUNE ou à déposer :

- *Au BIVB à CHABLIS*
- *A la CAVB à BEAUNE*
- *A la Maison du Vignoble à MÂCON (Caroline Guyotat ou Eleonora Mecca)*

CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES

Les résultats seront communiqués cet hiver de façon anonyme et globalisée à la profession à l'échelle de la région, du département et de l'appellation.

Le traitement des données est effectué en collaboration entre la CAVB, le BIVB, les 3 Chambres Départementales d'Agriculture, Bio Bourgogne et les Caves Coopératives. Par conséquent, vos réponses (enquête et calendrier) seront transmises aux structures départementales concernées pour leur analyse. A noter qu'un accord de confidentialité a été signé entre toutes les structures interdisant toute communication publique de ces données.

Si vous refusez que vos réponses soient transmises aux structures concernées pour traitement, veuillez nous l'indiquer :

- En cochant la case confidentialité « Je n'accepte pas... » au début de l'enquête*
- En nous le stipulant dans votre réponse mail à la CAVB pour le calendrier de traitement*

Dans ces 2 derniers cas, la CAVB se chargera du traitement anonyme de vos données.